

FAITS SAILLANTS

	1978 (en millions de dollars)	1979 (en millions de dollars)	Augmentation %
Actif consolidé de la Fédération	85	91	7
Actif des caisses	631	690	9
Actif moyen des caisses	18	20	11

	1978	1979
Caisses	35	35
Membres des caisses	235 300	240 300

SOMMAIRE

LISTE DES DIRIGEANTS	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT	9
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	9
BILAN CONSOLIDÉ, AU 31 DÉCEMBRE 1979	10
BILAN DE LA F.M.C.D., AU 31 DÉCEMBRE 1979	18
LES FILIALES	
FIDUCIE POPULAIRE	24
CRÉDIT POPULAIRE FEDMON INC.	30
INFORMATIQUE POPULAIRE LTÉE	36
PRESSOGRAPHE INC.	41
ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ACTIF ET DU PASSIF DES CAISSES AFFILIÉES	46
SITUATION COMPARATIVE DES CAISSES AFFILIÉES	47



LISTE DES DIRIGEANTS

(au 1^{er} mars 1980)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Paul-Émile Blain, avocat
Blain, Piché, Murray et Associés

Vice-président

** Yvon Paquette, gérant
C.P. St-Eustache

Secrétaire

* Claude Durand, ingénieur
Hydro-Québec

Administrateurs

Robert Guerriero, trésorier
Société de développement de la Baie James

J.-Pierre Hogue, professeur
École des Hautes Études Commerciales

* Serge Lamarche, gérant
C.P. Ste-Madeleine Sophie

* Robert Plante, constructeur
R.R. Plante Inc.

Claude Lupien, représentant
Westway Forwarding Quebec Ltd

Marcel Pageau, ingénieur-conseil
Pageau, Morel et Associés

Jean Laurier, gérant
C.P. Immaculée-Conception

Claude Lyonnais, gérant
C.P. St-Vital de Montréal-Nord

Paul Tanguay, industriel
Spécialités Laval

** Président du comité exécutif

* Membres du comité exécutif

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président

Denis Charette, gérant
C.P. Aero

Secrétaire

Maurice Lahaye, représentant - vendeur
Ingram & Bell Ltd

Conseiller

Gilles Masson, gérant
C.P. Lachenaie

COMMISSION DE CRÉDIT

Président

Paul Poirier, notaire
Société Poirier et Poirier

Commissaire

Jacques Foucault, gérant
C.P. Vimont

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcel Lizée
Directeur général

Yvon Lesiège
Directeur général adjoint - Services aux caisses

André Fortin
Directeur général adjoint - Services administratifs

Hélène Fournier
Directeur - Relations publiques et communications

**MESSAGE
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**



Mesdames,
Messieurs,

Bienvenue à cette 34^e assemblée annuelle de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

Je sais que vous avez tous présents à l'esprit les nombreux événements qui ont jalonné la 34^e année d'existence de la Fédération. Aussi bien, je ne crois pas devoir, dans ce mot de bienvenue, faire l'analyse détaillée de l'évolution et des orientations de votre Fédération.

Permettez-moi, cependant, de souligner un fait particulier survenu au cours de l'année. Au mois de juin 1979, monsieur Marcel Pageau nous faisait part de sa décision, fondée sur des motifs strictement personnels, d'abandonner ses fonctions de président de la Fédération. Pendant huit (8) ans, monsieur Pageau a consacré son temps et ses énergies pour assurer la bonne marche de notre organisme. Malgré ses lourdes responsabilités professionnelles et le travail accaparant de son bureau d'ingénieurs, monsieur Pageau a toujours fait preuve à l'endroit de la Fédération d'une disponibilité et d'un souci d'efficacité qu'il me fait plaisir de signaler à cette réunion.

En votre nom à tous, je remercie monsieur Pageau de son dévouement et de la généreuse collaboration dont il a fait preuve pendant toute la durée de sa présidence.

Nous avons tous ressenti avec beaucoup de tristesse le départ prématuré de monsieur André Soucy, décédé subitement en octobre dernier. Pour ceux qui le connaissaient, et ils étaient nombreux, André Soucy a toujours fait preuve d'une chaleur humaine et d'un dévouement sans retour. Il siégeait au conseil d'administration depuis 1970 et fut pour nous tous du conseil plus qu'un collègue: ce fut un ami. Qu'il me soit permis ici de renouveler à madame Soucy et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

Toute entreprise de quelque envergure est nécessairement appelée à connaître, au cours de son existence, des moments moins faciles et, parfois, bousculants. Votre Fédération n'a pas échappé à cette règle. Toute une série de circonstances et de facteurs internes et externes ont exigé, au cours de l'année dernière, que nous redoublions d'efforts pour apporter des solutions valables aux problèmes qui nous confrontaient. La conjoncture économique, qui a perturbé toutes les institutions financières, a également fait sentir ses effets au sein de notre groupe, ce qui a provoqué une certaine contraction de la rentabilité des caisses affiliées. D'autre part, pour répondre aux besoins croissants de la Fédération, désireuse d'améliorer les services fournis aux caisses, nous avons dû mettre en place différentes filiales et procéder à des réaménagements de structure et de fonctionnement dans le but d'augmenter l'efficacité des services fournis.

Tout ceci a évidemment donné lieu à des moments de crispation et d'impatience. Néanmoins, le bilan d'ensemble demeure très positif. La vitalité d'un organisme se mesure à sa capacité de traverser les périodes d'agitation. Dans ce sens, l'année 1979 aura permis à votre Fédération de donner la preuve de sa vitalité.

Sans nier le bien-fondé des interrogations et des incertitudes que certains d'entre vous ont pu connaître, il importe de ne pas nous complaire dans un pessimisme et un état d'esprit purement

négalif et injustifié. Être vigilants, alertes, et animés du désir de collaborer positivement à la réussite des tâches entreprises, voilà le but que nous vous proposons pour l'année 1980.

En terminant, je voudrais ici remercier mes collègues du conseil d'administration et les officiels de la Fédération pour leur appui et leur collaboration.

Merci, également, aux cadres et au personnel de la Fédération qui, particulièrement cette année, ont été appelés à fournir des efforts exceptionnels. Je ne voudrais pas passer sous silence le travail déployé par les officiels et le personnel de nos caisses, à l'occasion de l'installation de notre nouveau système informatique.

Personnellement, je suis confiant que tout ce travail et tous ces efforts, joints à un état d'esprit réaliste et positif, apporteront à tous en 1980 les résultats attendus et souhaités.

Merci.

Paul-Émile Blain, c.r.
Président
Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins



L'année 1979 a été une année très active pour notre Fédération. Nous comptons de nombreuses réalisations dont notamment, le lancement de nos filiales. Ce fut aussi une année difficile, marquée par une conjoncture économique peu propice à la croissance de nos caisses. Ce qui caractérise toutefois de façon toute particulière l'année terminée fut le changement de système informatique et les nombreux problèmes que nous avons eu à résoudre à ce sujet en relativement peu de temps.

Évolution de nos caisses

Notre groupe de caisses terminait l'année 1979 avec un actif global de \$ 690 millions, ce qui représente une augmentation de \$ 60 millions ou de 9% par rapport à l'année précédente. La situation des taux d'intérêt a eu pour effet de réduire la croissance de nos caisses et de réduire également leur marge bénéficiaire. Le tableau de la page 47 donne l'actif de nos 35 caisses. Deux de nos caisses ont dépassé le cap de \$ 75 millions, soit les Caisses St-Alphonse d'Youville et St-Eustache. Notre actif moyen par caisse a fait un bond de \$ 2 millions, pour atteindre \$ 20 millions, alors que l'actif moyen des autres caisses au Québec n'a progressé que de \$ 1 million, pour se situer à environ \$ 7 millions. Le tableau de la page 46 permet de voir la répartition de l'actif et du passif de nos caisses comparativement aux années précédentes. Signalons que les prêts hypothécaires représentent 56% de l'actif de nos caisses et que les dépôts à terme constituent 50% de leur passif.

Filiales

La Fédération de Montréal possède maintenant, directement ou indirectement, quatre filiales : Fiducie Populaire, Crédit Populaire Fedmon Inc., Informatique Populaire Ltée et Pressographe Inc. Ces compagnies ont été créées afin de nous permettre de mieux servir nos caisses et leurs sociétaires. L'arrivée de ces filiales va provoquer des changements dans nos façons d'opérer et va exiger l'adoption de nouvelles normes, afin d'assurer la bonne coordination de cet ensemble.

Il y a lieu d'être fiers des résultats de notre filiale Fiducie Populaire, qui a connu une augmentation d'actif au rythme de près de \$ 1 million par mois depuis le début de ses activités. Crédit Populaire Fedmon Inc. atteint déjà un actif de \$ 3 millions après 10 mois d'opérations. Informatique Populaire Ltée a accompli des prodiges. Elle a débuté ses opérations en juillet et commençait dès décembre à fournir son service à quelques caisses. Quant à la dernière née, Pressographe Inc., elle débute ses opérations avec l'année 1980. Nous vous référons aux messages du président du conseil de chacun de ces organismes pour plus amples renseignements. (voir pages 24, 30, 36 et 41).

États consolidés

Nos états financiers comprennent les résultats consolidés de la Fédération et de nos filiales. Nous reproduisons dans le présent rapport non seulement ces états consolidés, mais également les états individuels de la Fédération et de ses filiales. Ceci permettra de voir à la fois les résultats individuels et le résultat d'ensemble. Signalons tout particulièrement que l'actif consolidé de la Fédération et de ses filiales s'élève à \$ 91 millions, soit \$ 5 millions de plus que l'an dernier.

États de la Fédération

Si on se réfère aux états financiers non consolidés de la Fédération (page 18), l'on constate une diminution d'actif de \$ 4 millions. Ceci provient surtout d'une diminution des dépôts de compensation et des dépôts à terme, phénomène normal vu la conjoncture économique.

Nos revenus après dépenses d'intérêt totalisent \$ 5.1 millions, soit une augmentation de \$ 1.3 million ou de 34% par rapport à l'an dernier. Cette augmentation se situe au niveau des honoraires et des contributions versées par les caisses. La cotisation prélevée sur l'actif des caisses a été cette année de .08¢ du \$ 100 d'actif, soit une augmentation de .03¢ par rapport à l'an dernier.

Les dépenses incluant l'aide aux caisses s'élèvent à \$ 5.5 millions comparativement à \$ 4.3 millions l'an dernier, soit une augmentation de 28%. Notre budget prévoyait une augmentation de dépenses de 16% seulement, mais l'aide aux caisses déficitaires nous a coûté \$ 500 000 de plus que prévu.

Aide aux caisses

Les cotisations versées par les caisses ont encore été cette année insuffisantes pour couvrir le budget d'entraide. Nous avons affecté, en 1979, \$ 1 218 000 sous forme de subventions aux caisses déficitaires comparativement à \$ 999 000 l'an dernier, soit un total de \$ 2 217 000 en deux ans, alors que la moyenne des sommes consacrées à ce poste au cours des sept années précédentes se situait à \$ 134 000 par année.

Fonds de sécurité

Le législateur a adopté, au cours de 1979, une nouvelle loi permettant à une fédération de caisses de constituer une corporation ayant pour objet d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide, pour le bénéfice des caisses affiliées. Il a été résolu de nous prévaloir de cette possibilité. Ceci implique que nos états financiers pour l'année 1980 distingueront les opérations de la Fédération et celles relatives à l'aide aux caisses. Il nous faudra, au cours de l'année, procéder à un amendement de nos règlements, afin de s'ajuster à ce changement. C'est ce fonds qui désormais percevra une cotisation des caisses et c'est lui qui devra à même ces fonds pourvoir au budget d'entraide.

Résultat net, trop-perçus et réserves

Notre exercice financier 1979 se solde donc avec une perte de \$ 367 000, ce qui réduit notre solde de trop-perçus à \$ 7 000. Il a été résolu en ces circonstances, de virer au poste de trop-perçus à répartir le solde de \$ 53 000 qui apparaissait à la réserve d'assistance mutuelle. Nos trop-perçus à répartir se situent donc, à la fin de l'exercice 1979, à \$ 60 000.

Quant à notre réserve générale, elle demeure, en ces circonstances inchangée, soit \$ 1 million.

Informatique

L'année 1979 a surtout été caractérisée par notre changement de système informatique. Il faut se rappeler que nous avons été des innovateurs en ce domaine et que c'est l'une de nos caisses qui avait été la première caisse informatisée en Amérique. Malheureusement, ce système n'était plus à la hauteur. Il fut réalisé que nous devions désormais être propriétaire de notre système

informatique afin d'être en mesure d'y apporter nous-mêmes les innovations requises et demeurer ainsi à la fine pointe du progrès. Il fut résolu de se porter acquéreur du système actuellement utilisé par la Saskatchewan Credit Union League, de l'adapter à nos besoins et de l'offrir à nos caisses par l'intermédiaire d'une filiale, Informatique Populaire Ltée. Tout ceci a débuté en juillet 1979 et, au 31 décembre, le système était en opération et 12 de nos caisses y étaient reliées. Les autres le seront d'ici le 1^{er} mai 1980. Nous avons fait en six mois ce que le monde informatique considérait possible en deux ou trois ans. Nous avons réalisé ce défi malgré maints obstacles et quelques désaffections. Ce ne fut pas un accouchement sans douleurs mais nous disposons maintenant d'un système informatique qui devrait désormais constituer une des forces de notre Fédération.

La Fédération s'est également dotée, en 1979, d'un lecteur-trieur à haute vitesse afin d'accélérer le processus de la compensation. Tous les chèques utilisés par nos caisses sont désormais encodés à encre magnétique, ce qui permet une lecture et un tri automatique.

Prêt commercial

L'année 1979 a aussi été marquée par notre entrée dans le secteur du crédit commercial. L'augmentation de nos affaires dans ce domaine devrait nous permettre non seulement de mieux servir l'ensemble de nos membres, mais également de mieux diversifier nos sources de revenus et nous rendre moins vulnérable aux contrecoups de la conjoncture économique.

Prêts personnels

Notre entrée dans le prêt commercial a aussi été accompagnée par une opération d'envergure afin d'accroître notre part du marché dans le domaine des prêts personnels. Cette campagne s'est terminée par une augmentation de \$ 20 millions de notre volume de prêts personnels, ce qui représente 117% de notre objectif. Les Caisses populaires Notre-Dame du Très St-Sacrement, St-Eustache et Duvernay se sont classées aux trois premiers rangs par rapport à l'objectif fixé.

Relations publiques

La Fédération a aussi entrepris, en 1979, d'intensifier sa présence auprès de divers milieux. Il y a lieu de mentionner notre participation auprès de la Chambre de Commerce de Montréal et l'Association des Hommes d'Affaires de Laval. Nous avons également assuré une présence soutenue auprès de plusieurs ministères du gouvernement provincial. Rappelons que Mme Lise Payette fut le conférencier invité lors du lancement de Fiducie Populaire et M. Jacques Parizeau pour celui de Crédit Populaire Fedmon Inc.

Des contacts ont aussi été maintenus avec les autres fédérations de caisses. Nous avons même organisé une réunion conjointe présidents-gérants avec la Fédération des Caisses d'Économie et avons participé activement aux assemblées de la Conférence des caisses d'épargne et de crédit. Nous aimerions souligner de façon spéciale la collaboration précieuse obtenue de la Saskatchewan Credit Union League concernant la mise sur pied de notre nouveau système informatique.

Notre présence auprès du Conseil de la Coopération du Québec a été maintenue par M. Marcel Pageau qui siège au

conseil d'administration et au comité exécutif de cet organisme. Enfin, Mme Hélène Fournier, notre directeur des Relations publiques, a été invitée à siéger au Conseil d'orientation de l'Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke.

Avant de terminer ce chapitre, il y a lieu de signaler les efforts consacrés à la préparation du Sommet sur la coopération et la présence active et dynamique assurée par la Fédération lors de ce sommet.

Participation

L'année 1979 a été tout particulièrement active sur le plan de la participation. De nombreuses réunions ont été tenues par nos divers conseils et commissions, dont notamment :

	Réunions
Conseil de la Fédération	20
Comité exécutif	6
Commission de crédit	17
Conseil de surveillance	4
Crédit Populaire Fedmon Inc.	9
Fiducie Populaire	9
Informatique Populaire Ltée	16
Commission sur le rôle des officiels	14
Commission - sociétaires féminins	8
Commission sur le crédit à la consommation	7
Commission de refonte des règlements	6
Comité des gérants	8
Présidents-gérants	3

La liste qui précède témoigne du travail accompli au cours de 1979, qui a été une année particulièrement active.

Ressources humaines

Nous avons, au 31 décembre 1979, un grand total de 897 personnes à l'emploi de notre mouvement, soit 737 personnes dans les caisses, 128 à la Fédération et 32 dans nos filiales Informatique Populaire Ltée et Pressographe Inc. Étant une entreprise de services, nos principales ressources sont des ressources humaines. Le succès de notre Fédération et la qualité de nos services aux caisses dépendent de la compétence et de la motivation de notre personnel. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement et pour les nombreuses heures supplémentaires qu'ils ont consacrées durant cette période intensive de conversion au système informatique.

Regard sur l'avenir

Nous entrons dans une période d'ajustement et de transformation. Ceci nous apparaît non seulement vrai pour la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins mais également pour toutes les institutions financières. Ces dernières seront appelées, croyons-nous, au cours des prochaines années, à réviser leurs plans et leurs méthodes d'opération, car la présente conjoncture économique s'avère de plus longue durée que prévu. Il se pourrait que nous assistions non pas tant à une phase de cette conjoncture qu'à une transformation du monde économique.

Pour la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, l'année 1980 sera une année d'ajustement et de consolidation;

ceci s'impose vu les nombreuses réalisations survenues en 1979. Cet ajustement implique également la mise sur pied de nouvelles façons de procéder afin d'assurer la bonne coordination de notre ensemble. Il nous faut en effet réaliser que la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, ses caisses affiliées et ses filiales constituent désormais un groupe financier.

Marcel Lizée
Directeur général

Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT

C'est avec plaisir que nous vous présentons pour l'année 1979 quelques statistiques se rapportant aux activités de la commission de crédit.

En tout, nous nous sommes réunis à 18 reprises au cours de l'année pour y étudier quelque 171 demandes.

La Commission a accordé 147 prêts pour un montant total de \$ 51 493 221.16 ce qui représente une hausse de 16% par rapport à l'année précédente.

Les prêts accordés se répartissent comme suit :

26 reconnaissances de dette :	\$ 115 989.00
66 prêts hypothécaires :	7 354 232.16
31 ouvertures de crédit :	44 023 000.00

En terminant, nous tenons à remercier le personnel de la Fédération pour sa collaboration et l'aide précieuse qu'il nous a apportée dans l'analyse des dossiers.

Paul Poirier, président
Gérard Paquette, commissaire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'année sociale 1979, les membres du Conseil de surveillance ont tenu quatre assemblées. Lors de ces réunions, nous avons pris connaissance des procès-verbaux du Conseil d'administration et du comité exécutif de la Fédération.

Nous avons été à même de constater le travail considérable accompli lors des rencontres des administrateurs de la Fédération.

De plus, nous avons eu une rencontre avec les vérificateurs au cours de laquelle nous avons pris connaissance de leur rapport au 31 décembre 1979 ainsi que leurs commentaires suite à cette vérification.

Denis Charette, président
Hélène Lachapelle, secrétaire
Gilles Masson, conseiller

BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 1979

ACTIF

(en milliers de dollars)

	1979	1978
Encaisse	\$ —	\$ 5 658
Dépôts et billets à terme	6 504	27 397
Intérêts courus	1 478	1 015
Stock de papeterie et débiteurs divers	297	146
Impôts sur le revenu à recevoir	—	14
Équipement détenu pour la revente	781	—
Placements :		
Obligations, au coût amorti (note 4)	47 742	38 342
Actions, au coût (valeur du marché \$ 66 000, \$ 202 000 en 1978)	55	152
Prêts et avances	26 897	11 279
Investissement net dans des contrats de location-financement	1 237	—
Immobilisations (note 3)	3 447	1 448
Frais de développement et d'exploitation reportés d'un système informatique, au coût	2 254	—
	\$ 90 692	\$ 85 451

Pour le conseil,

Paul-Émile Blain, président
 Marcel Lizée, directeur général

PASSIF

(en milliers de dollars)

	1979	1978
Dépôts de compensation	\$ 31 567	\$ 34 385
Dépôts à terme	20 047	19 277
Dépôts permanents	16 725	14 668
	68 339	68 330
Découvert de banque	3 750	—
Chèques et autres effets en transit	15 076	2 192
Emprunt à demande (note 5)	—	12 000
Contributions à payer et frais courus	1 962	792
Provision pour aide aux caisses affiliées	532	698
Impôts sur le revenu reportés	5	—
Capital social	2	2
Réserves et trop-perçus à répartir	1 026	1 437
	\$ 90 692	\$ 85 451

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres
Fédération de Montréal des
Caisses Desjardins

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins au 31 décembre 1979, ainsi que les états consolidés des résultats et des réserves et trop-perçus à répartir de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification de la Fédération et des filiales dont nous sommes vérificateurs a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à l'opinion des vérificateurs qui ont vérifié les états financiers d'une filiale.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1979, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés

Montréal
Le 27 février 1980

**RÉSERVES ET TROP-PERÇUS
À RÉPARTIR CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**
(en milliers de dollars)

	1979	1978
TROP-PERÇUS À RÉPARTIR		
Solde au début	\$ 409	\$ 234
Virement à la réserve générale	25	100
	384	134
Déficit net de l'exercice	411	325
	(27)	(191)
Appropriation de la réserve d'assistance mutuelle	53	600
Solde à la fin	26	409
RÉSERVE D'ASSISTANCE MUTUELLE		
Solde au début	53	653
Virement aux trop-perçus à répartir	53	600
Solde à la fin	—	53
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début	975	875
Appropriation des trop-perçus à répartir	25	100
Solde à la fin	1 000	975
	\$ 1 026	\$ 1 437

**RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**

(en milliers de dollars)

	1979	1978
REVENUS		
Intérêts et autres revenus de placements :		
Revenus	\$ 8 283	\$ 6 366
Moins : Dépenses d'intérêts	4 550	3 258
Marge brute	3 733	3 108
Autres revenus :		
Honoraires et commissions	977	469
Contributions	540	300
	5 250	3 877
DÉPENSES		
Salaires et bénéfices d'appoint	2 770	2 148
Frais généraux	1 592	1 092
Amortissement des immobilisations	77	90
	4 439	3 330
TROP-PERÇUS avant aide aux caisses déficitaires	811	547
AIDE AUX CAISSES DÉFICITAIRES	1 217	999
DÉFICIT de l'exercice avant impôts sur le revenu	406	452
IMPÔTS SUR LE REVENU		
Exigibles	—	13
Reportés (récupérés)	5	(140)
	5	(127)
DÉFICIT NET DE L'EXERCICE	\$ 411	\$ 325

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1979

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée selon la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec, offre divers services à ses caisses affiliées, tandis que ses filiales offrent des services de fidéicommiss, de traitement informatique des données et de prêts commerciaux.

2 - ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation :

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et de ses filiales en propriété exclusive, Fiducie Populaire, Pressographe Inc., Crédit Populaire Fedmon Inc. et Informatique Populaire Ltée.

Équipement détenu pour la revente :

L'équipement détenu pour la revente est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations :

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation, à compter de la date de leur mise en service, selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la période et des taux suivants :

Bâtiment	— 2 1/2%
Matériel et outillage	— 20%
Équipement informatique	— 14 1/3%
Mobilier et agencement	— 10%
Améliorations locatives	— durée résiduelle du bail.

Frais de développement et d'implantation reportés du système informatique :

La filiale n'ayant pas encore commencé son activité de traitement informatique des données au 31 décembre 1979, tous les frais engagés depuis la formation de la filiale jusqu'à cette date ont été imputés aux frais de développement et d'implantation reportés. Ces frais seront amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans débutant en 1980.

3 - IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

	1979	1978
Coût :		
Terrain	\$ 119	\$ 119
Bâtiment	1 215	1 212
Équipement informatique	1 833	—
Matériel et outillage	532	476
Mobilier et agencement	201	183
Améliorations locatives	139	20
	4 039	2 010
Amortissement accumulé	592	562
Valeur comptable nette	\$ 3 447	\$ 1 448

4 - OBLIGATIONS, AU COÛT AMORTI (en milliers de dollars)

	1979		1978		Échéance à la valeur nominale						Total
	Valeur nominale	Valeur du marché	Coût amorti	Coût amorti	1980	1981	1982	1983	1984	1985 et suivantes	
Gouvernement du Canada	\$ 8 915	8 256	8 879	2 804	1 690	250	1 100	125	1 600	4 150	8 915
Gouvernement du Québec et Hydro-Québec	4 759	4 008	4 721	3 270	802	263	167	57	212	3 258	4 759
Cités, villes et municipalités	21 418	19 997	21 206	20 448	8 301	2 742	2 458	2 212	1 829	3 876	21 418
Commissions scolaires et maisons d'enseignement	9 537	8 686	9 411	8 041	1 545	1 485	1 429	1 294	1 838	1 946	9 537
Hopitaux	2 051	1 917	2 023	2 455	781	661	354	100	150	5	2 051
Autres	1 509	1 350	1 502	1 324	179	100	—	125	300	805	1 509
	\$ 48 189	44 214	47 742	38 342	13 298	5 501	5 508	3 913	5 929	14 040	48 189

	1979	1978
Rendement moyen du portefeuille	9.49%	8.97%
Échéance moyenne du portefeuille	6 ans et 6 mois	5 ans et 2 mois

5 - EMPRUNTS À DEMANDE

La Fédération a transporté des obligations d'un coût amorti de \$ 9 874 000 pour garantir des emprunts à demande éventuels.

6 - ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Fédération se porte garante des baux de deux caisses affiliées pour un montant de \$ 112 000 échéant en décembre 1984 et mai 1985. De plus, la Fédération s'est engagée envers ces mêmes caisses à payer leurs déficits d'opération pour le prochain exercice. Dans le cas d'une autre caisse affiliée, la Fédération a un engagement à verser annuellement une somme maximum de \$ 100 000 au cours des quatre prochains exercices pour couvrir le déficit accumulé de cette caisse. Toute somme que la Fédération devra déboursier sera comptabilisée dans les dépenses de l'exercice où elles seront encourues.

Une filiale s'est engagée à payer une somme de \$ 475 000 d'ici le 31 mai 1980 pour la fourniture de service de traitement des données pour le compte des caisses affiliées. Elle est également engagée dans des contrats de location pour des périodes indéterminées à payer un loyer minimum mensuel d'approximativement \$ 187 000. Dans l'éventualité d'achat d'équipement loué, la compagnie est éligible à des crédits pour le loyer payé.

De plus, des commandes importantes pour des achats et de la location d'équipement ont été faites auprès d'un fournisseur, mais de telles commandes peuvent être annulées en tout temps par la compagnie.

7 - BAUX À LONG TERME

La Fédération est engagée d'après des baux à long terme pour des automobiles, de l'outillage et des locaux à verser un loyer total de \$ 447 000.

Les baux pour les locaux échoient en novembre 1981 et novembre 1985 et comportent des options de renouvellement dont la compagnie pourra se prévaloir en donnant un préavis de trois et six mois. De plus, le locataire devra assumer une portion des taxes et des frais d'exploitation des locaux.

Les baux pour l'outillage et les automobiles échoient en mai 1982.

La dépense de loyer pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 s'élève à \$ 200 000 (\$ 96 000 en 1978). Les loyers annuels minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

1980	\$ 217
1981	119
1982	50
1983	19
1984	22

8 - IMPÔTS SUR LE REVENU

L'avantage fiscal provenant des pertes comptables n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes susceptibles de réduire les impôts futurs s'élèvent à \$ 502 000 et se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)

— Montant des pertes fiscales à reporter jusqu'en 1984	\$ 59
— Montant des écarts temporaires à reporter sur une période indéterminée	443
	\$ 502

9 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1979



ACTIF
(en milliers de dollars)

	1979	1978
Encaisse	\$ —	\$ 5 658
Dépôts et billets à terme	3 504	27 397
Dépôts et billets à terme de filiales	949	—
Intérêts courus	1 341	1 015
Impôts sur le revenu à recevoir	—	20
Stock de papeterie et débiteurs divers	264	138
Dû par les filiales	3 653	27
Placements :		
Obligations, au coût amorti	46 730	38 342
Actions de filiales, au coût	1 066	1 000
Actions, au coût	55	152
Prêts et avances	21 397	11 279
Prêt à une filiale	1 936	—
Immobilisations	1 376	1 448
	\$ 82 271	\$ 86 476

Pour le conseil,

Paul-Émile Blain, président
Marcel Lizée, directeur général

PASSIF

(en milliers de dollars)

	1979	1978
Dépôts de compensation	\$ 31 567	\$ 34 385
Dépôts à terme	12 249	19 277
Dépôts permanents	16 724	14 668
Dépôt et effets à payer à des filiales	83	1 036
	60 623	69 366
Découvert de banque	3 788	—
Chèques et autres effets en transit	14 858	2 192
Emprunts à demande	—	12 000
Contributions à payer et frais courus	1 408	791
Provision pour aide aux caisses affiliées	532	698
Capital social	2	2
Réserves et trop-perçus à répartir	1 060	1 427
	\$ 82 271	\$ 86 476

**RÉSERVE ET
TROP-PERÇUS À RÉPARTIR
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**
(en milliers de dollars)



	1979	1978
TROP-PERÇUS À RÉPARTIR		
Solde au début	\$ 399	\$ 234
Virement à la réserve générale	25	100
	374	134
Déficit net de l'exercice	367	335
	7	(201)
Appropriation de la réserve d'assistance mutuelle	53	600
Solde à la fin	60	399
RÉSERVE D'ASSISTANCE MUTUELLE		
Solde au début	53	653
Virement aux trop-perçus à répartir	53	600
Solde à la fin	—	53
RÉSERVE GÉNÉRALE		
Solde au début	975	875
Appropriation des trop-perçus à répartir	25	100
Solde à la fin	1 000	975
	\$ 1 060	\$ 1 427

**RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**

(en milliers de dollars)



	1979	1978
REVENUS		
Intérêts et autres revenus de placements :		
Revenus	\$ 7 950	\$ 6 346
Moins : Dépenses d'intérêts	4 381	3 296
Marge brute	3 569	3 050
Autres revenus :		
Honoraires et commissions	1 028	496
Contributions	540	300
	5 137	3 846
DÉPENSES		
Salaires et bénéfices d'appoint	2 746	2 148
Frais généraux	1 465	1 078
Amortissement des immobilisations	75	90
	4 286	3 316
TROP-PERÇUS avant aide aux caisses déficitaires	851	530
AIDE AUX CAISSES DÉFICITAIRES	1 218	999
DÉFICIT de l'exercice avant impôts sur le revenu	367	469
IMPÔTS SUR LE REVENU		
Exigibles	—	6
Reportés (récupérés)	—	(140)
	—	134
DÉFICIT NET DE L'EXERCICE	\$ 367	\$ 335



COMPTES DE FILIALES

(en milliers de dollars)

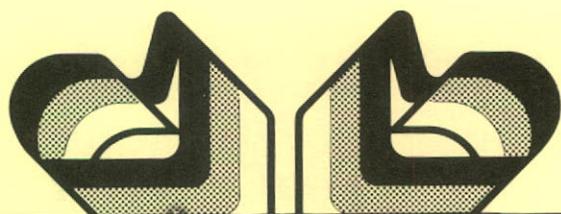
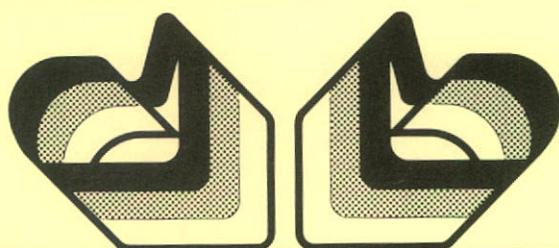
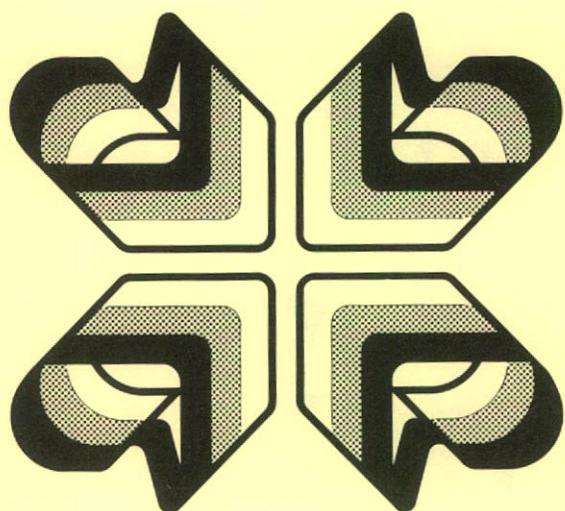
	Dépôts et billets à terme de filiales	Dû par les filiales	Actions de filiales	Prêt à une filiale	Dépôt et effets à payer à des filiales
Filiales :					
Fiducie Populaire	\$ 150	113	1 000	—	33
Informatique Populaire Ltée	—	3 516	21	—	—
Pressographe Inc.	—	—	15	—	50
Crédit Populaire Fedmon Inc.	799	24	30	1 936	—
	\$ 949	3 653	1 066	1 936	83

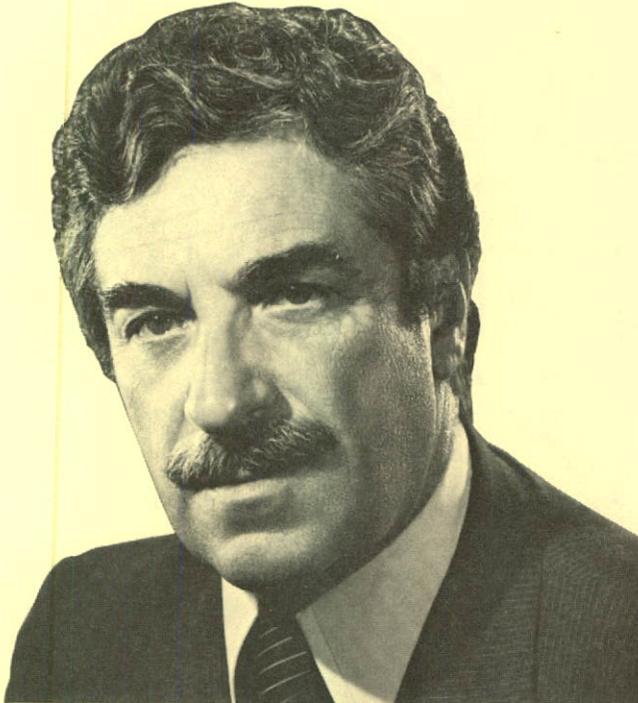
La participation de la Fédération dans les pertes de ses filiales en propriété exclusive est de \$ 44 000 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979 et de \$ 34 000 dans les déficits depuis la date d'acquisition.

AUTRES NOTES

Voir les notes aux états financiers consolidés.

LES FILIALES





Cher partenaire,

La Fiducie Populaire, cet instrument de la vitalité nouvelle de la Fédération de Montréal, a poursuivi encore cette année, son cheminement modeste mais efficace dans le monde des fiducies au Québec. Lorsque vous lirez le rapport du président-directeur général, monsieur Lizée, vous réaliserez, par contre, que Fiducie Populaire a réussi un coup de maître tant sur le plan financier et social que sur le plan de l'originalité certaine de la démarche administrative. En effet, Fiducie a presque démontré qu'il ne faut pas nécessairement un super équipement tant humain que technique pour réussir.

Fiducie Populaire a vécu au rythme de sa confiance et de son réalisme. Bien sûr, notre évolution connaît ses étapes heureuses et malheureuses comme tout ce qui vit et grandit. Toutefois, nous avons raison d'aimer l'avenir parce que l'instrument que nous inventons ensemble permet tous les espoirs. Ceci dit, nous demeurons très conscients des problèmes qui continueront de se présenter. Nous sommes aussi conscients que notre rapide développement exigera que nous puissions nous positionner encore davantage face à la concurrence qui augmentera proportionnellement à notre importance.

Mais c'est en partie pour ça que nous existons. Nous existons aussi pour rentabiliser la notion qui apparaît dans notre raison sociale : être un instrument populaire. Elle se veut une fiducie toute proche du monde et toute prête à ne pas être pédante. Elle s'efforce déjà de supporter les plus petits pour qu'ils puissent devenir plus grands. C'est donc une institution financière près du monde et à leur portée.

En fait, Fiducie Populaire prend, grâce à ses succès, une plus grande maturité et une confiance créatrice et nettement prometteuse. C'est pourquoi, il n'y a pas de doute qu'elle va se tailler une place solide dans le marché financier parce que son approche est humaine et personnalisée et aussi, parce que ses produits moteurs comptent parmi les plus demandés. De plus, nous sommes déjà à matérialiser et à concrétiser les objectifs et la vocation de Fiducie Populaire. Dans l'allocution de lancement, je disais que notre Fiducie « devra faire les preuves que la réussite financière n'a pas à aller à l'encontre de la réussite humaine et vice versa. Fiducie Populaire se place en opposition à un préjugé encore fort tenace dans notre peuple que les deux ne peuvent vivre ensemble. De plus, cette preuve à faire et que nous ferons rapidement viendra briser un autre préjugé tenace que les canadiens-français ont de la difficulté à réussir en affaires et que finalement le « Business » c'est pour ceux qui parlent une autre langue que la nôtre ».

J'invite, tous nos partenaires, à continuer leur appui à notre Fiducie parce qu'elle contribue à affirmer l'existence d'une Fédération différente certes mais nécessaire. Enfin je ne voudrais pas terminer ce premier message du président sans souligner très sincèrement en votre nom à tous, au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel le travail immense que monsieur Lizée a accompli tout autant que tout le personnel de la Fédération qui de près ou de loin, mais en tout temps, a tout donné pour que Fiducie soit ce qu'elle est : une belle réussite qui continuera.

Une chaîne, dit le proverbe, est aussi forte que le plus faible de ses maillons. Bientôt, nos maillons seront forts de la force de la chaîne.

Merci.

J.-Pierre Hogue, Ph.D.
Président du Conseil d'administration
Fiducie Populaire



L'exercice financier 1979 représente la première année complète d'opérations de Fiducie Populaire. L'exercice précédent ne couvrait que six mois d'activités, nos lettres patentes n'ayant été émises qu'en juin 1978.

Rares sont les compagnies de fiducie qui peuvent se targuer d'avoir terminé leur première année complète d'opérations avec des résultats aussi impressionnants que ceux réalisés par Fiducie Populaire.

Résultats financiers

Fiducie Populaire termine son premier exercice complet d'activités avec un actif de \$ 9 millions, dont plus de la moitié a été investi en prêts hypothécaires. Elle a débuté officiellement ses opérations en février 1979 par la réception de son premier dépôt garanti et a connu par la suite une augmentation d'actif de près de \$ 1 million par mois. Son volume de dépôts garantis atteignait \$ 8 millions au 31 décembre 1979.

Son bénéfice net avant impôt s'élève à \$ 17 842, et ce après avoir amorti tous ses frais d'organisation et avoir versé à la Fédération de Montréal une somme de \$ 64 000 pour frais de gestion.

Il faut signaler que les frais d'opérations de première année de toute nouvelle entreprise sont généralement disproportionnés et affectent en conséquence les premiers bénéfices nets. Le bénéfice net de \$ 17 842 s'avère donc un succès, en ces circonstances.

Fiducie Populaire n'a pas de personnel salarié. Toutes ses opérations sont faites par la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins, à qui un mandat de gestion a été confié. C'est ce qui

permet à notre Fiducie d'afficher de tels résultats. Par contre, la Fédération de Montréal a pu exécuter ce mandat sans avoir recours à du personnel supplémentaire. On peut donc dire, en ces circonstances, que Fiducie Populaire a contribué aux résultats financiers de la Fédération de Montréal pour un total de près de \$ 77 000, soit:

Frais de gestion	\$ 64 000
Bénéfices nets après impôt	\$ 12 712
	\$ 76 712

Ceci représente un rendement de 7.67% sur le capital investi, notre capitalisation étant de \$ 1 million. Le coût effectif pour notre actionnaire réside donc entre ce 7.67% et le rendement qu'il aurait pu obtenir en investissant son \$ 1 million ailleurs. Il faut aussi prendre en considération l'avantage, pour notre actionnaire, d'être désormais propriétaire d'une compagnie de fiducie qui a franchi avec succès le cap de sa première année d'exercice et aussi prendre en considération tous les services rendus aux caisses et à leurs sociétaires.

Services aux caisses

Tous nos emprunteurs sur prêts hypothécaires sont membres de l'une ou l'autre de nos caisses populaires. Un tiers du nombre de nos prêts ont été faits directement par les caisses populaires au nom de notre Fiducie. Nous avons ainsi, croyons-nous, été fidèles à notre mission de jouer un rôle de support auprès de nos caisses populaires.

Nous croyons également avoir répondu à notre mission au niveau des dépôts garantis. Notre objectif était d'aller chercher des fonds en dehors de notre groupe pour les réinjecter dans notre réseau. Non seulement nous avons réalisé cet objectif, mais 36% des dépôts de clients nous ont été dirigés par les caisses elles-mêmes. Ceci nous a donc permis de jouer un rôle additionnel, soit retenir dans notre réseau des fonds que les caisses ne pouvaient accepter pour une raison quelconque.

Regard sur l'avenir

Fiducie Populaire n'est qu'à ses débuts. Le budget 1980 nous permet d'espérer des résultats encore meilleurs. Nous comptons également procéder, au cours de l'année, au lancement de nouveaux services, de façon à augmenter graduellement notre gamme de produits. Nous voulons cependant le faire lentement, sans brûler les étapes, afin de ne pas compromettre l'objectif de rentabilité que Fiducie Populaire s'est fixé.

Marcel Lizée
Président-Directeur général
Fiducie Populaire

ACTIF

	1979	1978
FONDS GARANTIS		
Encaisse auprès de la société-mère	\$ 11 773	\$ —
Dépôts à terme	2 000 000	—
Prêts hypothécaires	5 097 819	—
Obligations, au coût amorti	1 012 005	—
Intérêts courus	99 056	—
	8 220 653	—
FONDS DE LA COMPAGNIE		
Placements :		
Encaisse auprès de la société-mère	—	16 203
Dépôts à terme	1 000 000	—
Effet à recevoir de la société-mère	—	1 020 000
Actions de filiales, au coût	154 070	70
	1 154 070	1 036 273
Autres éléments d'actif :		
Comptes-clients et intérêts courus	19 903	1 338
Dû par les fonds garantis	29 803	—
Frais d'organisation, au coût amorti	—	8 008
	49 706	9 346
	1 203 776	1 045 619
	\$ 9 424 429	\$ 1 045 619

Pour le conseil,

Jean-Pierre Hogue, président du conseil
Marcel Lizée, président-directeur général

PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

	1979	1978
FONDS GARANTIS		
Dépôts à terme	\$ 7 948 072	\$ —
Intérêts courus	221 734	—
Autres dettes	21 044	—
Dû au fonds de la compagnie	29 803	—
	8 220 653	—
FONDS DE LA COMPAGNIE		
Passif :		
Découvert de banque auprès de la société-mère	59 665	—
Frais courus	116 112	29 040
Impôts sur le revenu à payer	—	6 422
Impôts sur le revenu reportés	5 130	—
	180 907	35 462
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions :		
Autorisé :		
50 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$ 100 chacune		
Émis et payé :		
10 000 actions	1 000 000	1 000 000
Bénéfices non répartis	22 869	10 157
	1 022 869	1 010 157
	1 203 776	1 045 619
	\$ 9 424 429	\$ 1045 619

**RÉSULTATS ET BÉNÉFICES
NON RÉPARTIS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**

fiducie populaire

	1979	1978
REVENUS	(12 mois)	(6 mois)
Intérêts et autres revenus de placements :		
Revenus	\$ 457 781	\$ 58 059
Moins : Dépenses d'intérêts	310 912	—
Marge brute	146 869	58 059
Autres revenus :		
Honoraires	17 410	500
	164 279	58 559
DÉPENSES		
Frais de gestion	51 960	18 790
Frais généraux	86 469	15 182
Amortissement des frais d'organisation	8 008	8 008
	146 437	41 980
BÉNÉFICE avant impôts sur le revenu	17 842	16 579
IMPÔTS SUR LE REVENU		
Exigibles	—	6 422
Reportés	5 130	—
	5 130	6 422
BÉNÉFICE NET	12 712	10 157
Bénéfices non répartis au début	10 157	—
Bénéfices non répartis à la fin	\$ 22 869	\$ 10 157

Président

J.-Pierre Hogue, professeur
École des Hautes Études Commerciales

Président - Directeur général

Marcel Lizée, directeur général
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

1^{er} vice-président

Jean Filiatreault, avocat

2^e vice-président

Joseph De Palma, notaire
De Palma, Lamothe, Lussier et Barbe

Administrateurs

Bertrand Lamarre, comptable agréé
Lamarre & Cie

Yvon Paquette, gérant
C.P. St-Eustache

Robert Plante, constructeur
R.R. Plante Inc.

Marcel Pageau, ingénieur-conseil
Pageau, Morel et Associés



Le 23 avril 1979, la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins lançait officiellement « Crédit Populaire Fedmon Inc. », dans le but d'aider ses caisses affiliées à se tailler une place enviable dans le domaine du financement à terme.

J'aimerais d'abord vous rappeler les raisons qui ont été avancées par les dirigeants de la Fédération lors de la création de cette nouvelle filiale et ensuite vous présenter un bilan sommaire de nos opérations.

Le contexte financier, au cours des dernières années, a particulièrement encouragé le développement des opérations de financement à terme. Le crédit-bail, par exemple, est devenu au cours des vingt (20) dernières années un moyen de financement adopté par de nombreuses entreprises à cause des avantages fiscaux que permet cette méthode de financement. Aujourd'hui, toutes les banques à charte canadiennes, par le biais d'une filiale, ont implanté le crédit-bail comme service à leur clientèle.

Au chapitre du prêt commercial, la concurrence serrée que se livrent institutions bancaires et caisses populaires comme organismes de crédit, ne nous permettait plus d'ignorer cet important secteur d'activités. D'ailleurs, plusieurs de nos caisses recevaient des demandes dans ce domaine de la part de leurs membres. Ceci s'explique par le fait que nos caisses, avec un actif moyen de \$ 20 millions, sont en mesure de répondre financièrement aux importantes demandes d'investissements que requiert le prêt commercial.

Il y a aussi notre rôle d'agent de développement économique qui est en cause. Considérées par plusieurs comme une importante source de capitaux, les caisses populaires doivent elles aussi

participer et collaborer à la création d'emplois en aidant les petites et moyennes entreprises dans leur financement. En entrant dans le domaine du prêt commercial nous serons donc en mesure d'assumer pleinement notre rôle.

Enfin, il y a le facteur rentabilité que représentent toutes ces nouvelles activités. Pour nos caisses, le crédit-bail ainsi que le prêt commercial leur permettront de diversifier et d'augmenter leurs sources de revenus.

Il ne faut pas oublier non plus que la mise sur pied de Crédit Populaire Fedmon Inc. répond aux désirs manifestés par les participants lors du dernier congrès de notre Fédération en 1978. Plusieurs résolutions du congrès demandaient « que l'on développe le prêt commercial en collaboration avec un service spécialisé via la Fédération afin de répondre adéquatement aux besoins d'une certaine catégorie de membres ».

La Fédération de Montréal se devait donc de mettre sur pied une organisation servant à combler cette demande. En créant Crédit Populaire Fedmon Inc., la Fédération a voulu que chacune des caisses devienne un centre complet de services financiers où le membre pourra y transiger toutes ses affaires qu'elles soient commerciales ou personnelles.

Dès le 26 mars 1979, soit presque un mois avant notre lancement officiel, nous étions prêts et une première entente était signée concernant une opération effectuée dans le domaine du crédit-bail.

Depuis notre création, nous avons concentré nos efforts à mettre en place les outils nécessaires à l'implantation et au bon fonctionnement de ces nouveaux services. En premier lieu, une attention toute particulière a été apportée à la préparation d'un manuel d'instructions ainsi que des formules requises pour le prêt commercial. Des rencontres de formation ont eu lieu avec les gérants et les cadres des caisses pour leur donner les notions essentielles dans ce domaine. De plus, un service d'assistance technique, composé de spécialistes, a été mis sur pied afin d'aider les caisses lors de l'analyse des demandes.

Nous avons acquis dernièrement une programmation spécialisée de crédit-bail opérant sur un mini-ordinateur. À l'aide de cet outil, nous pouvons obtenir très rapidement tous les renseignements utiles concernant le loyer périodique, le taux de rendement, le taux apparent au client, etc.

Nous croyons, par ces mesures et par d'autres, minimiser le plus possible les risques inhérents qui peuvent survenir lors des activités de financement à terme des caisses.

Les résultats financiers de Crédit Populaire Fedmon Inc. dévoilent qu'elle a effectué 78 prêts pour un montant total de trois millions cent treize mille six cent dix-sept dollars (\$ 3 113 617).

Ses sources de fonds proviennent presque exclusivement de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et le solde de l'emprunt au 31 décembre 1979 s'élevait à deux millions huit cent soixante-douze mille quatre cent deux dollars (\$ 2 872 402).

Les prêts furent consentis de la façon suivante :

	Nombre	%	Montant	%
Crédit-bail	65	84	1 987 117	64
Nantissement commercial	11	14	448 750	14
Contrat de vente conditionnelle	1	1	6 650	1
Actif pour la revente ou location éventuelle	1	1	671 000	21

Même si cette filiale montre une perte de cinquante-six mille soixante-neuf dollars (\$ 56 069) il est intéressant de mentionner que nos placements rapportent un taux de rendement moyen de 15%, mais par contre, nous devons aussi supporter les emprunts faits à la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins qui ont coûté en moyenne 14,8% en 1979. Ce dernier élément ne doit sûrement pas être négligé.

Il est donc évident que le seuil de rentabilité de Fedmon (Crédit Populaire Fedmon Inc.) ne pourra être atteint que lorsque la structure du capital-action sera clairement définie avec nos actionnaires.

Après quelques mois seulement d'existence, je crois, malgré des débuts modestes, que notre jeune filiale, Crédit Populaire Fedmon Inc. saura prendre l'essor qui devrait être le sien et qui nous permettra de nous autofinancer.

Entre temps, je tiens à remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur aide et leur collaboration. Merci également à tous ceux qui de près ou de loin ont su contribuer par leurs efforts à la réalisation de Crédit Populaire Fedmon Inc.

Robert Guerriero
Président du Conseil d'administration
Crédit Populaire Fedmon Inc.

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1979

**crédit
populaire**
fedmon inc.

ACTIF

Investissement net dans des contrats de location-financement	\$ 1 868 731
Prêts garantis	402 782
	2 271 513
Investissement dans des actifs acquis pour location éventuelle	671 100
Intérêts courus à recevoir	24 310
Frais payés d'avance	9 362
Immobilisations	19 661
	724 433
	\$ 2 995 946

Au nom du Conseil d'administration

Robert Guerriero, président du Conseil
Maurice Labelle, vice-président

PASSIF

Créditeurs et frais courus	\$ 79 613
Emprunt de la Fédération de Montréal Des Caisses Desjardins	2 872 402
	2 952 015

AVOIR DES ACTIONNAIRES

Capital-actions	100 000
Déficit	56 069
	43 931
	\$ 2 995 946

**RÉSULTATS ET DÉFICIT
EXERCICE DE 10 MOIS TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**

**crédit
populaire**
fedmon inc.

REVENUS

Revenus d'intérêts sur contrats de location-financement	\$ 116 023
Revenus d'intérêts sur prêts garantis	28 496
Autres revenus	318
	144 837
Commissions	40 405
	104 432

DÉPENSES

Intérêts sur emprunt	87 971
Salaires et avantages sociaux	23 886
Dépenses administratives	47 344
Amortissement des immobilisations	1 300
	160 501

**PERTE NETTE DE L'EXERCICE ET DÉFICIT
À LA FIN DE L'EXERCICE**

\$ 56 069

**LISTE
DES DIRIGEANTS**
(au 1^{er} mars 1980)

**crédit
populaire**
fedmon inc.

Président

Robert Guerriero, trésorier
Société de développement de la Baie James

Vice-président

Maurice Labelle, notaire
Blanchard, Labelle et Associés

Administrateurs

Paul-Émile Blain, avocat
Blain, Piché, Murray et Associés

Serge Lamarche, gérant
C.P. Ste-Madeleine-Sophie

Claude Lupien, représentant
Westway Forwarding Quebec Ltd

Yvon Paquette, gérant
C.P. St-Eustache

Alfred Reynolds, maître imprimeur
Imprimerie Reynolds



Je sais que, pour plusieurs d'entre vous, la question de l'informatique constitue un sujet de très grande actualité. Il est vrai que les institutions financières, dans leur ensemble, n'ont pas été épargnées par les récentes innovations technologiques et que la vive concurrence qu'elles se livrent tient pour une bonne part dans le développement des possibilités de leur système informatique.

Mais pour notre groupe, l'année qui s'achève aura été particulièrement cruciale dans ce domaine. En effet, cette préoccupation était devenue au cours des dernières années une question essentielle, voir même vitale, à laquelle il nous fallait répondre le plus rapidement possible.

J'aimerais vous rappeler brièvement pourquoi nous en sommes arrivés à une telle situation, mais aussi et surtout vous présenter les grandes orientations prises par Informatique Populaire et les moyens choisis pour les réaliser.

Pour ceux qui l'auraient oublié, nous n'en sommes pas à nos premiers pas dans le domaine de l'informatique. Bien au contraire, lorsque nous avons abordé la question de l'informatique à la fin des années soixante, nous y sommes allés résolument parce que nous avons décidé à l'époque d'être des pionniers dans le système du télétraitement en direct des données.

En effet, dès 1966, des études ont été entreprises à ce sujet à la Fédération de Montréal et peu de temps après, soit le 13 septembre 1968, la première caisse d'épargne et de crédit en Amérique du Nord, la Caisse populaire de Vimont, voyait ses opérations entièrement automatisées. Nous prenions alors une avance marquée dans le télétraitement en direct des données sur les autres caisses d'épargne et de crédit en Amérique du Nord.

Cependant, au fil des années, nous n'avons pas su conserver cette première place à cause de diverses raisons. Peut-être avons-nous manqué de vigilance et fait preuve d'un peu trop de confiance suite aux premiers succès remportés ? D'autres mentionneront que notre système, comme toute chose, a vieilli et qu'il ne permet plus les innovations techniques que connaît aujourd'hui le secteur de l'informatique.

Quoiqu'il en soit, il devenait impérieux pour nous de donner un sérieux coup de barre afin de corriger la situation et reprendre cette avance que nous avons perdue. Pour ce faire, nous avons dû prendre d'importantes décisions dans un laps de temps très court.

Premièrement, il fallait trouver un système moderne qui réponde à nos besoins actuels et que l'on puisse faire évoluer facilement afin de faire face aux exigences de demain. Deuxièmement, ce système se devait de fonctionner sur un ordinateur de conception récente afin de profiter au maximum des dernières innovations technologiques et d'y relier des terminaux qui soient à la hauteur de ses possibilités. Enfin, pour conserver une certaine avance, il faut avoir la possibilité de contrôler notre développement informatique. Pour cela, il fallait posséder notre propre centre d'ordinateur et par voie de conséquence, créer notre propre compagnie d'informatique.

Ce sont là, brièvement résumés, les quelques défis qui furent à l'origine ainsi qu'au centre des premiers mois d'existence d'Informatique Populaire Ltée, et qui continueront de mobiliser nos énergies. Mais où en sommes-nous présentement ?

Un travail phénoménal a été accompli par Informatique Populaire en l'espace de quelques mois. Que l'on pense que nous avons maintenant notre propre programme informatique, que nous disposons de notre propre salle d'ordinateur et que déjà environ une douzaine de nos caisses sont reliées au nouveau système. Une somme de travail qui s'est effectuée chez nous en quelques mois alors que chez d'autres, de tels chambardements se sont échelonnés sur une période beaucoup plus longue.

Bien sûr qu'une opération d'une telle ampleur ne se fait pas sans causer quelques problèmes voire même des erreurs de parcours. Mais, encore une fois, si nous voulons redevenir des innovateurs dans le domaine de l'informatique, il nous faut, comme à nos débuts dans ce secteur, payer le prix, c'est-à-dire fournir les énergies et la coopération nécessaires à la réalisation du projet.

Certains seront tentés de ne considérer que les difficultés du moment. À mon avis, il faut envisager la question dans une optique à long terme. Les efforts que nous fournissons présentement ne visent pas uniquement à apporter des solutions aux problèmes immédiats ; ils sont résolument orientés vers l'avenir qui s'annonce des plus prometteurs tout comme l'est celui de l'informatique en général. Actuellement, Informatique Populaire est en position de répondre aux besoins de notre groupe de caisses, mais son système peut aussi s'adapter très rapidement aux exigences nouvelles telles les dépôts automatiques, les guichets automatiques, etc.

En plus d'en faire une entreprise innovatrice, nous voulons aussi qu'Informatique Populaire soit rentable. À noter que l'un ne va pas sans l'autre... Déjà, nous entrevoyons des demandes de services de la part de futurs clients qui sont intéressés par notre

système. Nous espérons être en mesure de concrétiser ces espoirs aussitôt que nous le pourrons. Il n'est pas exagéré de penser que, d'ici un certain temps, Informatique Populaire occupera une place enviable sur le marché de l'informatique.

Entre-temps, le travail continue. Il est bien évident que nous n'aurions pas parcouru tout ce chemin jusqu'à aujourd'hui, sans le dévouement et la coopération de tous ceux tant du côté des dirigeants que des employés qui ont été impliqués, et qui le sont encore, dans ce projet. Je veux les remercier sincèrement en mon nom et en le vôtre pour les efforts qu'ils ont su montrer.

Je voudrais ici remercier d'une façon tout spéciale monsieur Claude Durand, mon prédécesseur au poste de président du Conseil d'administration d'Informatique Populaire, pour l'immense travail accompli. Ceux qui le connaissent savent à quel point il n'hésite pas à consacrer temps et énergie au succès d'une cause. Il l'a une fois de plus prouvé. Informatique Populaire lui doit beaucoup.

En terminant, je tiens à vous faire part de mon optimisme en ce qui concerne les défis qu'Informatique Populaire a à relever. Nous avons les ressources et le potentiel pour mener à terme la mission qui est la nôtre. Au cours des prochains mois nous aurons tous à fournir des efforts, à poursuivre le travail entrepris. L'appui et la collaboration que vous saurez manifester seront sûrement notre gage de réussite.

André Gendron,
Président du Conseil d'administration
Informatique Populaire Ltée.

ACTIF

COURT TERME

Encaisse		\$ 37 547
----------	--	------------------

ÉQUIPEMENT DÉTENU POUR LA REVENTE

		110 000
--	--	----------------

IMMOBILISATIONS

Équipement	1 247 002	
Améliorations locatives	91 411	1 338 413

ÉQUIPEMENT LOUÉ EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

		598 679
--	--	----------------

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET D'IMPLANTATION REPORTÉS, au coût

		2 254 164
		\$ 4 338 803

Pour le conseil,

André Gendron, président du conseil
André Beauchamps, vice-président

PASSIF

COURT TERME

Comptes-fournisseurs et frais courus	\$ 193 618
Dû à la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins	3 516 219
Versements sur la dette à long terme	94 515
	3 804 352

DETTE À LONG TERME

464 451
\$ 4 268 803

AVOIR DES ACTIONNAIRES

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie « B »
à dividende préférentiel de 9% non
votantes, sans valeur nominale,
rachetables au montant de capital
versé

Nombre illimité d'actions catégorie « A »,
votantes, sans valeur nominale

Émis et payé comptant au cours de l'exercice :
7 000 actions de catégorie « A »

70 000
\$ 4 338 803

**LISTE
DES DIRIGEANTS**
(au 1^{er} mars 1980)

Président

André Gendron, gérant
C.P. Repentigny

Vice-président

André Beauchamps, directeur adjoint - Service informatique
Francon

Secrétaire

Michel Lachance, gérant
C.P. Laval-Ouest

Administrateurs

Robert Guerriero, trésorier
Société de développement de la Baie James

Jean Laurier, gérant
C.P. Immaculée-Conception

Jean Farley, gérant
C.P. Ste-Gertrude de Montréal-Nord

Gilles Moreau, pharmacien
Centre d'oto-rhino-laryngologie



Je voudrais remercier les administrateurs qui en plus des charges qu'ils ont dans leurs caisses ont bien voulu consacrer leur temps et apporter leurs connaissances, pour faire de cette nouvelle filiale une réussite.

Je désire souligner l'esprit d'équipe et la conscience professionnelle qui animent les 15 employés et les remercier de leur dévouement.

En terminant, je m'en voudrais de passer sous silence l'encouragement que vous avez tous témoigné au cours de nos trois premiers mois d'existence, ce qui pour nous témoigne d'un avenir prometteur.

Paul Tanguay
Président du Conseil d'administration
Pressographe inc.

Il me fait plaisir, en ma qualité de président, de vous livrer le premier message de la plus jeune filiale de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins.

Née du besoin de regrouper les diverses attentes de la Fédération et des caisses dans les domaines de la conception, de l'imprimerie et de l'approvisionnement en papeterie et articles de bureau, Pressographe inc. a débuté ses activités le 3 janvier 1980. Pour cette raison, je vous entretiendrai plutôt de nos objectifs que de nos réalisations.

Notre structure de production nous permet maintenant d'aller chercher une clientèle extérieure à notre groupe, ce qui nous permettra d'accroître notre rentabilité et d'en faire profiter les caisses affiliées.

Un Conseil d'administration composé de 9 personnes dont la majorité sont des gérants nous apparaissait souhaitable du fait que ceux-ci sont les principaux utilisateurs des services de Pressographe inc. Vous pouvez donc constater notre volonté de faire des caisses affiliées notre clientèle privilégiée.

Un autre objectif nous anime, soit l'auto-financement de l'entreprise. Certes, plusieurs d'entre vous ont noté des hausses de coûts substantielles, mais soyez assurés que les prix de Pressographe inc. sont aujourd'hui représentatifs des coûts réels d'exploitation et qu'après maintes comparaisons avec le marché extérieur, les prix demeurent toujours très concurrentiels.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du document de présentation qui vous a été remis Pressographe inc. vous offre une gamme de services des plus professionnels.

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1979



ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Dépôt à terme	\$ 50 000
Intérêts courus	723
Stock	23 054
	73 777

**MATÉRIEL ET OUTILLAGE LOUÉS EN VERTU
DES CONTRATS DE LOCATION-
ACQUISITION**

	113 383
	\$ 187 160

Pour le Conseil,

Paul Tanguay, président du Conseil
Richard Monette, vice-président

PASSIF**PASSIF À COURT TERME**

Comptes-fournisseurs et frais courus	\$ 24 937	
Versements sur la dette à long terme	17 231	
	42 168	

DETTE À LONG TERME

Obligations découlant de contrats de location-acquisition	96 152	
	138 320	

AVOIR DES ACTIONNAIRES**CAPITAL-ACTIONS**

Autorisé :		
Nombre illimité d'actions catégorie « B », 9% à dividende préférentiel, non votantes, sans valeur nominale, ra- chetables au montant du capital versé		
Nombre illimité d'actions catégorie « A », votantes sans valeur nominale		
Émis et payé comptant au cours de l'exercice : 5 000 actions catégorie « A ».	50 000	
DÉFICIT	(1 160)	48 840
		\$ 187 160

**RÉSULTATS ET DÉFICIT
DE L'EXERCICE INITIAL
D'UN MOIS TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 1979**



REVENUS

Intérêts sur dépôts		\$ 723
---------------------	--	---------------

DÉPENSES

Honoraires de vérification	1 000	
Frais de constitution	883	1 883
PERTE NETTE et déficit à la fin		\$ 1 160

**LISTE
DES DIRIGEANTS**
(au 1^{er} mars 1980)



Président

Paul Tanguay, industriel
Spécialités Laval

Vice-président

Richard Monette, gérant
C.P. du Plateau

Administrateurs

Jean-Pierre Bessette, comptable agréé
Bessette, Demers et Associés

Denis Charette, gérant
C.P. Aéro

Pascal Cobello, gérant
C.P. St-Claude

Robert Comeau, directeur des achats
Anne-Marie

Raoul Latreille, lithographe
Bell Canada

Jean-Claude Valiquette, gérant
C.P. Auteuil

Directeur général

Pierre Daigle

**ÉTATS CONSOLIDÉS
DE L'ACTIF ET DU PASSIF
DES CAISSES AFFILIÉES**

(en millions de dollars)

	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970
ACTIF										
Encaisse	77.6	81.1	65.7	61.8	57.9	42.3	37.5	39.5	30.8	22.3
Placements	82.4	90.4	89.1	87.5	82.6	78.4	87.1	89.1	79.9	64.5
Reconnaissances de dettes	115.7	98.0	82.5	70.3	57.0	48.5	41.2	35.5	31.7	31.6
Hypothèques	389.3	335.6	289.2	237.2	185.0	147.4	124.5	88.5	70.1	59.5
Immobilisations	14.8	13.5	11.8	9.1	8.5	8.3	7.4	7.1	7.1	7.1
Autres Actifs	10.4	12.0	10.7	8.9	7.3	6.1	4.2	3.5	2.6	5.4
TOTAL	690.2	630.6	549.0	474.8	398.3	331.0	301.9	263.2	222.2	190.4

PASSIF										
Capital social	18.6	22.7	18.1	13.7	12.9	12.2	13.1	14.6	12.5	12.0
Épargne avec opérations	125.5	125.0	123.9	118.7	110.5	95.6	96.7	88.9	76.5	74.3
Épargne stable	135.2	111.4	102.8	91.9	81.2	88.3	100.2	83.4	73.0	90.6
Épargne à terme	318.8	303.0	251.9	212.6	165.4	113.6	73.5	60.2	46.7	—
Autres épargnes	39.0	28.2	15.9	8.7	4.8	0.9	0.3	0.3	0.3	1.0
	637.1	590.3	512.6	445.6	374.8	310.6	283.8	247.4	209.0	177.9
Autres passifs	30.4	16.9	14.7	11.3	8.2	7.5	6.1	4.3	3.3	2.6
Valeur nette	22.7	23.4	21.7	17.9	15.3	12.9	12.0	11.5	9.9	9.9
TOTAL	690.2	630.6	549.0	474.8	398.3	331.0	301.9	263.2	222.2	190.4

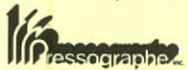
SITUATION COMPARATIVE DES CAISSES AFFILIÉES

Caisses populaires	Année de fondation	Nombre de membres	Actif 31-12-78 (millions de \$)	Actif 31-12-79 (millions de \$)	Pourcentage d'augmentation
St-Alphonse d'Youville	1927	19 317	72.9	77.0	5.6
St-Eustache	1942	24 944	68.5	76.8	12.1
Immaculée-Conception	1909	13 622	55.5	56.4	1.6
Pontmain	1960	9 411	33.4	36.3	8.7
Ste-Cécile	1918	11 869	32.8	35.5	8.2
Papineau	1954	9 646	29.1	31.5	8.2
St-Claude	1962	9 649	22.6	26.7	18.1
St-Sacrement	1940	7 962	23.1	25.5	10.4
St-Vital	1937	8 156	23.1	24.3	5.2
Repentigny	1953	11 873	19.1	21.9	14.6
Vimont	1939	12 410	19.3	21.8	12.9
St-Enfant-Jésus	1917	4 629	20.6	20.6	0.0
Ste-Gertrude	1953	9 868	19.0	20.4	7.4
St-Albert-le-Grand	1954	7 863	15.0	16.9	12.7
Lajeunesse	1964	3 937	11.9	14.5	21.8
Ste-Lucie	1960	5 933	13.6	14.5	6.6
Duvernay	1958	5 694	14.3	14.4	0.7
St-Thomas-Apôtre	1954	3 310	13.7	14.1	2.9
Enseignants de Montréal	1961	5 220	11.4	12.7	11.4
Auteuil	1962	7 412	10.6	11.8	11.3
Laval-Ouest	1959	4 074	9.1	10.7	17.6
Trois-Rivières	1965	3 693	8.8	10.2	15.9
Du Plateau	1969	6 022	7.7	9.8	27.3
St-Joseph de Riv. des Prairies	1958	6 610	8.5	9.7	14.1
St-Jean-de-la-Croix	1933	4 140	8.8	9.6	9.1
St-Paul l'Ermite	1958	5 052	8.4	9.3	10.7
St-Léopold	1965	4 471	6.9	9.1	31.9
Aéro	1953	4 542	7.8	8.5	9.0
Ste-Scholastique	1921	1 234	7.8	8.5	9.0
Ste-Madeleine	1957	3 471	7.0	7.8	11.4
St-Édouard de Fabreville	1957	3 491	6.9	7.6	10.1
Rosemère-Lorraine	1975	1 796	4.5	5.3	17.8
Lachenaie	1975	2 128	3.3	3.7	12.1
St-Hermas	1915	823	2.8	3.4	21.4
St-Placide	1963	1 087	2.8	3.4	21.4
Total de l'actif		245 359	630.6	690.2	9.4



Ce rapport est publié par la
Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Réalisé et produit par



Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

